



78 & 80, rue Vaneau – 75007 PARIS

Tél : 01.42.22.37.02

Courriel : unsa.defense@orange.fr

Site intradef : <http://unsa.defense.gouv.fr>

Site internet : <http://www.unsadefense.fr>

Paris, le 09 juillet 2025

Comité Social d'Administration Ministériel

C.S.A.M

Paris, le 09 juillet 2025

Déclaration UNSA-Défense

**Monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration, Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs.**

Une année sociale se termine. La saison 2024/2025. Avant d'aborder l'ordre du jour de ce CSAM et de se souhaiter un repos bien mérité, l'UNSA Défense, une fois encore, rappelle la vivacité et la qualité du dialogue social au sein des instances ministérielles et DRHMD. Nombre de sujets et de dossiers ont été abordés, pour certains traités, cette année encore. Nous y reviendrons. Cette réalité visible n'aurait sans aucun doute pas été possible sans des fédérations syndicales matures et respectueuses de l'avis, des analyses, des choix... des unes comme des autres, des représentants capables, non pas de sacrifier ce qui peut les séparer mais capables de bâtir sur ce qui les rapproche. Et en cela aussi, le ministère des Armées présente une caractéristique particulière. On pourrait dire un dialogue social frappé du bon sens mais qui hélas, parfois, sous l'effet d'une myopie au fur et à mesure qu'il s'éloigne de son centre névralgique, se déroule en mode dégradé, souvent même générateur de souffrances. C'est ainsi que certains employeurs, centraux, locaux bien sûr, semblent comme s'affranchir non seulement du principe même d'un fonctionnement ministériel, par définition collectif, mais considèrent ce dialogue social comme un passage forcé, une case à cocher. Ce n'est pas et ne sera jamais la vision de l'UNSA. **Un poète persan disait : « Si tu désires la justice, choisis pour les autres ce que tu choisirais pour toi ».** Bien des espaces restent à combler de ce point de vue.

A l'UNSA, nous croyons qu'un ministère fort, c'est celui qui sait reconnaître, valoriser et fidéliser ses talents. La recette a l'air simple comme ça. Elle l'est. Plutôt elle le serait si une gestion erratique des talents et compétences ne venait doucher les plus motivés. Un avancement à la hauteur des compétences, des actes concrets en termes de fidélisation, des leviers d'attractivité réels et sociaux, une articulation vie pro / vie privée alliant équilibre et qualité de vie au travail. C'est au travers du filtre du dialogue social que nous bâtissons cela, parce que nous sommes des bâtisseurs au sens le plus noble du terme.

Fin mai, nous avons été invités à rencontrer le ministre des Armées, au cours d'un exercice que l'UNSA a particulièrement apprécié, par la franchise du propos et la réalité d'un contexte géopolitique d'un monde entré dans une ère de déraison, appréhendés avec lucidité et sérieux comme avec la modestie de nos moyens d'action. Nous savons la période anxiogène à plus d'un titre, la cohésion et l'esprit de communauté de défense ne peuvent être relégués à de doux rêves de délégués syndicaux déconnectés du réel, mais constituer ce qui, dans la période que nous traversons, pourrait aussi « faire Nation », expression qui ne saurait rester qu'un simple slogan. L'UNSA ne revient pas ici sur les éléments de cet entretien. Nous rappellerons les deux points saillants de ce que nous avons exprimés au Ministre. Les citoyens savent parfaitement le contexte et mesurent tout aussi parfaitement que, si vivre dans un pays en paix n'a pas de prix, cela a un coût, celui du budget des Armées. **Pour l'UNSA, afin que cette réalité soit admise par tous, il ne saurait être question d'opposer « effort de défense » et « modèle social » car c'est ce modèle social qui lui aussi « fait Nation ». Le ministre n'a pas dit autre chose. Dont acte.** Evidemment, ici dans ce CSAM, nous n'avons mandat que pour nous exprimer, avec modestie également, sur les conditions de vie au travail de cette communauté de quelques 64000 agents civils. Or, ce terme de communauté, hélas, semble comme « hémiplegique » si vous nous autorisez cette formule, tant cette composante civile apparaît comme sortie des radars de considération, de reconnaissance, de parcours professionnels, de revalorisation salariale à la hauteur de leurs engagements... jusqu'à faire de ces agents (comme de tous les agents publics d'ailleurs) les fautifs des errements budgétaires, à l'image de cette mesure inique, « une faute » est bien le terme le plus adapté, de baisse de 10% des rémunérations en cas de congé de maladie, mesure ne s'appuyant que sur des préjugés nauséabonds, et comme tous les préjugés, ils consistent à juger des autres sur leurs actions et de soi-même sur ses seules intentions. C'est nul.

Puisque nous en sommes aux préjugés, comment qualifier la note des magistrats de la Cour des Comptes du 30 juin 2025 relative aux recrutements de personnels à statut ouvrier au sein du ministère ? Entendons-nous bien, l'UNSA a pleine conscience qu'une démocratie s'accorde parfaitement avec les organes de contrôle des dépenses de l'Etat. Heureusement. Mais pour cela, faut-il encore que les analyses produites par ces organismes s'appuient sur une réalité objective et non sur des préjugés. Et tel est bien le cas dans cette note. Quel crédit accorder à ces conclusions évoquant une période 2019-2023, soit avant même l'actuelle Loi de Programmation Militaire (c'est dire si ces préjugés sont tenaces), dans le contexte international évolutif depuis cette date et des besoins croissants en matière de Défense rappelés par le ministre des Armées et le Président de la République eux-mêmes ? L'UNSA est en droit d'attendre une réponse ministérielle à la hauteur de l'attaque, comme des enjeux, des menaces, des engagements français et de tous les soutiens dont ces enjeux ont besoin. A commencer

par des agents fidèles, durables, compétents, des ouvriers de l'Etat parfaits connaisseurs des matériels sur lesquels ils sont appelés à travailler avec comme seule boussole, leur sécurité et leur fiabilité, à commencer par celle des femmes et des hommes qui les utilisent. Le Rapport Social Unique présenté dans ce CSAM du 9 juillet vient rappeler une démographie cruelle, la population des Ouvriers de l'Etat ne représente plus que 16% des effectifs ministériels. Par ailleurs, comment ne pas s'étonner d'une telle déconnexion quand l'ensemble des employeurs répète à l'envi, qu'ils ne recrutent pas des statuts, mais des compétences... faut-il entendre que les magistrats de la Cour des Comptes auraient trouvé une nouvelle espèce rare de nouveau statut à même de remplacer celui des ouvriers de l'Etat, celui-là même pour qui l'industrie concurrentielle n'a pas d'état d'âme à venir faire son marché sur nos compétences. La BITD, elle, se pose, moins de questions, hélas. Nous n'aurions pas autant de respect pour les institutions, on pourrait croire à une analyse du PMU du coin... **ou quand les institutions garantes du fonctionnement de l'Etat font de ces ouvriers, les « Sévices publics » de la nation.**

Si un dossier de l'agenda social en cours illustre ce ressenti de la composante civile de ce ministère, c'est bien celui de la révision de l'instruction 1136 relative aux logements ministériels. Alors que l'attractivité est à la peine, qu'il n'est sans doute pas utile de rappeler la réalité des rémunérations et des grilles indiciaires des agents civils du ministère des Armées, ni des difficultés d'accès, la brutalité initiale dans l'appréhension de ce dossier a fait réagir les agents et leurs organisations syndicales, c'est bien normal. Ce contrat social existe au MinArm depuis près de 1/2 siècle, il constitue sans doute possible, un facteur clé dans les choix de parcours des agents. Mettre à mal ce contrat, reste pour l'UNSA, le prototype de la mauvaise idée, qui plus est, en pleine phase du contrat de rénovation du parc ministériel. L'UNSA a exprimé ses attendus dans une lettre ouverte adressée à la DTIE, nous n'y revenons pas... parce que nous n'avons pas changé d'avis depuis.

L'agenda social s'est nourri d'un projet, noble à l'origine, de construire un avenant à l'accord-cadre relatif à l'Aménagement et à la Réduction du Temps de Travail (ARTT), objet d'un décret remontant à 2001, révisé une fois en 2013. L'UNSA remercie les équipes de SRRH pour les nombreuses réunions, et comme l'ensemble des fédérations syndicales, l'UNSA s'est engagée dans cette analyse avec, soyez en sûr monsieur le Secrétaire Général, la ferme intention de signer un avenant comportant des améliorations visibles et en phase avec de nouvelles approches du travail, de nouvelles aspirations à concevoir un meilleur équilibre de vie pro et personnelle. Ce dossier aurait pu constituer un élément clé dans ce que nous appelons toutes et tous de nos vœux, un équilibre entre « Attractivité » et « Fidélisation », vous voyez, nous avons même fait nôtres, les enjeux RH de ce ministère. Un projet d'avenant, parce qu'il n'a pas été tenu compte des aspirations des agents et de la légitimité qu'ils ont conférés à leurs fédérations syndicales, a conduit ces fédérations à refuser d'engager leur signature sur un projet dont les curseurs ne sont pas au bon niveau. Nous avons exprimé unanimement là où justement nous souhaiterions positionner ces curseurs. Sincèrement, à l'UNSA, nous ne pensons pas être dans l'extravagance ou l'exagération dans ces quelques propositions d'amélioration. A la DRHMD aussi de faire comprendre à quelques employeurs retors, souvent les mêmes d'ailleurs, pensant le présentisme comme l'alfa et l'oméga d'un management un peu rétrograde, suspicieux envers les agents, l'intérêt à dépasser de vieux clichés. Construire un ministère digne du 3^{ème} millénaire ne peut s'accommoder de méthodes du passé. Il vous faut bien considérer que les fédérations syndicales travaillant depuis plus d'un an le sujet et entendent bien le signer dans le seul intérêt du collectif de travail... **il n'y pas dans notre esprit « tout pour les uns et rien pour les autres » mais bien la justesse d'un équilibre prenant en compte les impératifs de la mission et la confiance dans celles et ceux qui l'assument. A l'UNSA et comme rappelé dans la déclaration commune CFDT/FO/UNSA/CGT/CFTC-CGC, nous y sommes prêts.**

Alors que la DSNJ est sous les feux de l'actualité par la mise en place de JDC/NG, assorti d'un rapport du Haut-Commissariat au Plan engageant plusieurs pistes d'inflexion sur l'avenir de l'engagement citoyen, les personnels civils de ces nouvelles moutures JDC sont en souffrance. Nos élus en ont référé au dernier CSA, soutenu par le témoignage d'agents désemparés. Port de charges lourdes, du stockage en étage quand certains rez-de-chaussée sont vides. Du matériel stocké dans les véhicules la veille des JDC avec, accessoirement les fusils laser servant à la démonstration du lendemain. Qui fera la différence entre factice et réalité en cas d'infraction desdits véhicules et de l'utilisation frauduleuse de ces matériels ? Des découchés pour les civils déconnectés d'une vie de famille normale ou d'activité extra professionnelle. Bien sûr que l'exercice est difficile, personne ne le nie. Par ailleurs, la mission est belle et noble, c'est la première lueur d'attractivité d'un ministère à la peine dans ce domaine. Pensez-vous que c'est avec des agents fatigués et multi fonctions que la JDC/NG va répondre aux objectifs que vous vous êtes assignés ? Les élus UNSA en CSA DSNJ comme en FS de réseau ont interpellé le directeur central sur ces réalités rapportées des agents eux-mêmes, et pas une vue de l'esprit pour des syndicats jamais contents de rien. Entendez plutôt que ceux de l'UNSA croient en la jeunesse, elle a tant à nous apprendre, aussi sur les modalités d'un engagement sans doute différent de leurs aînés, mais entendez aussi que cette confrontation de générations ne saurait pour l'UNSA virer au conflit sur une organisation à bien des égards, perfectible.

Le Ministre nous l'a dit lui-même le 22 mai dernier : « Je suis un militant de l'égalité ». Nous rappelons alors sa vision dans son plan fidélisation 360 que l'UNSA a traduite par fidélisation 270 tant la communauté des personnels civils, 24% des effectifs, n'est pas dans le balayage des radars de reconnaissance. Or, pour faire le tour de la question, nous faut-il jeter « 2 PI R » au ministre pour lui rappeler la formule qu'il a visiblement oubliée ? **À l'exemple de l'arrêté du 24 mai 2024 relatif à la prime de compétences spécifiques des militaires visant au maintien de la supériorité opérationnelle des forces armées. Dans son annexe 12, ce décret rehausse en une prime unique l'IMOMA des militaires chargés de certifier la remise en service des aéronefs et équipements comme ceux chargés de la mise en œuvre et de la maintenance des aéronefs.** Ces taux ont été respectivement portés de 200€ à 230€ pour les premiers et de 100€ à 120€ pour les seconds. Plus un intercalaire intermédiaire à 150€/mois. À ce titre, l'UNSA Défense ne peut que vous inviter à revaloriser l'indemnité APRS des agents civils affectés exactement aux mêmes fonctions et engageant strictement la même responsabilité. Si le ministre entend la valeur 360 comme une donnée objective, alors nous savons qu'il ne pourra pas ne pas faire le tour de la question. **Le Ministre est un militant de l'égalité... chiche.**

L'UNSA rappelle ici une fois encore, encore, encore que l'indemnité dite de site isolé, celle de DGAEM au Levant est dans le tube depuis trop longtemps. Bien sûr ni l'UNSA ni les agents du Levant ne sont ignares d'un contexte budgétaire difficile, et que chaque nouvelle mesure catégorielle selon les derniers principes établis par Bercy doit être assortie d'une baisse

d'effectifs. Ce n'est pas comme cela que la DGA risque de modéliser une direction à l'expertise reconnue et à la pointe du progrès technologique. La revalorisation attendue, faut-il le rappeler, reste dans l'épaisseur du trait et obéit bien à une compréhension et une situation reconnues de tous. Les agents et leurs délégués syndicaux, ceux de l'UNSA, ont géré une situation difficile. Aujourd'hui, quoi de plus normal, ils se sentent floués et leur sens du dialogue social constructif est davantage qu'effrité. La balle est dans votre camp madame la directrice des ressources humaines de la DGA, monsieur le directeur. À vous d'entendre que l'UNSA, les autres organisations syndicales du site, celles de la DGA, ont fait la démonstration de leur compréhension, de l'apaisement et du temps long... long... pas infini. **Le Ministre est un militant de l'égalité... chiche.**

L'UNSA relève au SSA un texte sans doute daté qu'il conviendrait de réactualiser. L'indemnité spéciale de recherche scientifique biologique et chimique. Ce texte impacte les agents de catégorie A à l'IRBA, la STAT à Satory, encore la DGA NUC. Or, le Ségur de la santé a porté les PCRMT en catégorie A sans toutefois les rendre éligibles à cette indemnité du fait d'un décret antérieur. Pour autant, les missions de ces agents reclassés sont similaires à celles des agents percevant l'indemnité spéciale pour travaux de recherche scientifique. L'UNSA vous demande de bien vouloir faire examiner cette requête auprès de vos services. Une requête qui devrait plaire au ministre des Armées, un militant de l'égalité. Voici donc un exercice pratique. La publication des taux « propre » de ces mêmes agents PCRMT seraient du meilleur effet... eux qui gravitent encore autour de ceux de 2024... et que commencent déjà les travaux d'avancement pour 2026 pour tous les autres.

L'UNSA attire l'attention de ce CSAM, comme nous le faisons par ailleurs au sein des instances ad hoc, sur l'embolie des CAP en matière disciplinaire. Nous avons bien écouté et lu les attendus du ministre lui-même sur l'objectif d'une tolérance zéro. Objectif que nous partageons à l'UNSA, cela n'appelle pas de sujet, tant les dégâts que peuvent occasionner toutes les situations sont à prendre avec tout le sérieux du monde. Ce qui ne semble pas être le cas de la discipline qui devrait être l'apanage des enquêtes de commandement. Cette réalité interroge l'UNSA et ses commissaires en CAP mais devrait bien tous nous interroger dès lors que les dossiers passés en instances disciplinaires semblent davantage obéir à une politique de « faire du chiffre » qu'à une étude au cas par cas, éclairée d'éléments atténuants, de profil, de proportionnalité surtout. C'en est même un principe fondamental de droit. Nous sommes prêts à examiner avec vos services une amélioration de ce fonctionnement, à défaut de pouvoir réduire à néant tous les comportements déviants.

Autre quartier du ministère frappé par des difficultés récurrentes : DGA Essais en Vol. Il faut au minimum 4 ans de formation pour atteindre la capacité d'exercice du métier de Contrôleur Aérien d'Essai et de Réception (CAER), et cette activité est indispensable aux programmes de la DGA et aux industries aéronautiques et spatiales françaises. Cette spécialité d'agents issus à 94% de l'armée de l'air, constate que celle-ci vient de revaloriser ses propres agents du métier contrôle aérien, la perte d'attractivité DGA est de fait très marquée sur ce vivier stratégique. L'UNSA souhaiterait exposer ses inquiétudes auprès de la DGA au cours d'une audience dédiée et au regard d'une réalité qui va fragiliser la conservation et la transmission de cette expertise, la conduite des essais en vol. Nous tenions à en faire part au sein de cette instance.

L'UNSA n'entend pas repartir de ce CSAM sans une explication claire quant au pilotage et à la stratégie de revalorisation des Agents Sous Contrat, l'hétérogénéité des informations qui circulent sur ce thème ne sont pas de nature, ni à une bonne compréhension des agents concernés, ni propice à une fluidité du dialogue social.

L'UNSA arrive au bout de sa déclaration. Avant, nous avons une question soulevée il y a un an, presque jour pour jour, au sein de ce CSA Ministériel. **Les établissements publics sous tutelle disposent-ils de règles de gestion qui les feraient sortir du droit commun en matière de transformations. La réponse apportée ici il y a un an par les responsables du Bureau d'Accompagnement des Transformations était pour l'UNSA d'une limpidité absolue : NON.** Une année s'est écoulée et nous voilà à poser la même interrogation pour certains d'entre eux, notamment du côté de Brest où paraît-il, ça ne SHOM pas dans l'interprétation d'une règle édictée pour tous. On pourrait presque vous demander monsieur le Secrétaire Général pour l'Administration : « ***C'est qui l'patron ?*** ». Merci de votre retour, cette fois-ci définitif, espérons-le, que la règle du PAT est bien d'application pour toute la communauté civile de la Défense. A l'UNSA nous ne doutons pas un seul instant de votre engagement à vous aussi, pour l'égalité. Il trouvera là un exercice de travaux pratiques.

L'UNSA salue le projet de circulaire relative aux formations qualifiantes des ouvriers de l'état inscrit à l'ordre du jour. L'UNSA porte cette révision depuis longtemps et ne peut que se féliciter de sa concrétisation. Merci aux équipes de SRRH pour leur appréhension de cette réalité et merci par ailleurs, à la Direction du SIAé d'avoir installé un GT « Attractivité et Fidélisation » au sein duquel nous avons pu bâtir ce projet. Reconnaître les Licences de Maintenance des Aéronefs de l'Etat (LMAé) par la validation des Qualifications Techniques (QT) constituera, à n'en pas douter, un levier de fidélisation important. **L'UNSA salue également avec une grande sincérité le travail des agents permettant la présentation de ce remarquable travail de compilation de données et leur transcription dans un nouveau Rapport Social Unique 2024, véritable marqueur du MINARM en matière RH.**

La véritable paix c'est autre chose que l'absence des conflits, c'est l'omni présence de la justice. Voilà résumé, mesdames et messieurs, le sens profond de cette déclaration liminaire de l'UNSA Défense pour ce dernier CSAM de l'année. C'est cet adage qui, comme le sparadrap du Capitaine Haddock, colle à la peau des délégués UNSA que nous sommes, militants de l'égalité et de la justice. Cela ne changera jamais.

L'UNSA, avant de développer les points que vous avez inscrits à l'ordre du jour de ce CSAM, souhaite à toutes et à tous de passer de belles vacances, la meilleure des conditions de travail dit-on, après une année éprouvante, et de profiter de celles et ceux qu'on aime, et qui nous aiment tout pareil en fait. Rendez-vous à la rentrée bien sûr, parce qu'a-t-on déjà trouvé meilleur moyen que les vacances pour être content de rentrer ?

En vous remerciant de votre attention, les élus UNSA-Défense interviendront au fil des sujets traités ce jour.

Pour l'UNSA : Laurent Tintignac / Nathalie Albertin / Stéphane Belzic / Stéphane Simon / Nathalie Cornic / Francis Dubois – Elus du CSA Ministériel